

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 8

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il sera divisé en cinq sections, correspondant aux cinq questions mises à l'étude :

I. *L'éducation ménagère* : sa définition, ses limites, son adaptation à chacun des degrés de l'enseignement primaire.

II. *De la fréquentation scolaire*.

III. *De l'éducation morale* : son objet, ses principes, ses méthodes et ses procédés.

IV. *De l'enseignement primaire supérieur* : son objet, ses limites ; moyens de l'adapter aux intérêts régionaux et locaux.

V. *Des institutions post-scolaires* : cours d'adultes et lectures publiques, etc.

Le Comité se préoccupe d'assurer quelques commodités aux membres du Congrès, tant étrangers que Français. Pour le voyage, M. le Ministre vient de demander aux Compagnies de chemins de fer de leur accorder une réduction de 50 % sur les prix du tarif ordinaire.

En ce qui concerne le séjour à Paris, le Comité peut déjà les prévenir que la carte qui leur sera délivrée par ses soins, conformément à l'art. 5 du règlement¹ leur donnera droit à l'entrée gratuite à l'Exposition pendant toute la durée du Congrès. Le règlement n'avait pu leur garantir cet avantage, qui n'a été accordé que par une mesure récente.

AVIS

Par circulaire, Messieurs les instituteurs ont été informés qu'une retraite à leur intention sera prêchée à l'Ecole normale, par le T. R. P. Hilaire, de l'Ordre des Capucins. L'ouverture aura lieu le 5 août prochain et le délai d'inscription expire avec le 1^{er} du dit mois. S'adresser à M. le Directeur de l'Ecole normale.

LE BUREAU.

¹ Les adhérents, étrangers et français, sont priés de vouloir bien envoyer au trésorier du Comité, M. Marguery, président du syndicat de l'alimentation parisienne, 36, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris : 1^o un bulletin d'adhésion contenant les indications suivantes : Nom, prénoms, qualité, adresse ; 2^o la somme de 3 francs, montant de la cotisation.
